

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE	- \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS	- 2.00	
	UNION POSTALE	- - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

MARIAGE

Mercredi dernier, à l'Eglise Notre-Dame de Montréal, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. Alfred Lionais, Jr., fils de M. Alfred Lionais, Président de la Compagnie de Publications Commerciales et à Mademoiselle Lillian Liggett, fille de M. Thomas Liggett.

Le personnel du "Prix Courant" offre ses meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

LE BANQUET OFFERT A M. BALLANTYNE

Mardi dernier, un banquet offert par le Canadian Club, au président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. Ballantyne, réunissait autour de lui plus de 150 convives, parmi lesquels plusieurs personnages politiques des plus marquants et l'élite des commerçants et industriels.

Comme on pouvait en être assuré à la veille de la réunion du Parlement fédéral, il devait être question du tarif des douanes que le gouvernement se propose de reviser et même d'établir, en fond-on, sur de nouvelles bases.

Répondant au toast de M. J. N. S. McGill, président de la section montrealaise de l'Association des Manufacturiers, M. Ballantyne fait justice de l'idée que si l'Est est protectionniste, l'Ouest est, au contraire, libre-échangiste. L'Ouest a le sentiment du besoin de protection de ses industries, y compris même les industries agricoles.

Leur but est simple et clair, déclare M. Ballantyne. Nous voulons faire au pays tout ce qui est susceptible d'être manufacturé au Canada, acheter autant que possible en terre ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes. Nous voulons un tarif plus élevé contre nos concurrents étrangers, et un tarif égal avec la Grande-Bretagne.

En terminant, le président fait un appel au patriotisme de tous les Canadiens et les adjure de cesser leurs disputes de clocher, le progrès du pays devant être notre but à tous.

L'Hon. J. D. Rolland, vice-président de l'Association, en proposant la santé du Parlement fédéral, exprime sa confiance dans la sagesse de nos législateurs. Ils voteront sûrement un tarif qui protégera suffisamment nos industries et ils accorderont les subventions nécessaires pour l'établissement d'écoles techniques qui font défaut.

L'Hon. Lemieux, Ministre des Postes, répond à cette santé. Après avoir payé un juste tribut d'hommages à M. Ballantyne, le ministre dans des termes vibrants condamne l'esprit d'étroit "sectionnalisme" et d'étroit "provincialisme." En des termes aussi heureux qu'éloquents, il adjure tous les Canadiens d'être avant tout et uniquement des Canadiens. Croyons en une seule patrie, la nôtre, dit-il, aux applaudissements répétés de ses auditeurs.

L'Hon. Ministre promet une bonne politique fiscale et dit qu'avec l'entente entre le capital et le travail, une excellente politique d'immigration, des hommes publics honnêtes, une opinion publique éclairée et protégée contre le fléau de la presse jaune, le Canada deviendra sûrement une grande nation.

L'Hon. Ministre promet une bonne politique fiscale et dit qu'avec l'entente entre le capital et le travail, une excellente politique d'immigration, des hommes publics honnêtes, une opinion publique éclairée et protégée contre le fléau de la presse jaune, le Canada deviendra sûrement une grande nation.

M. Monk, M.P. succède au Ministre des Postes, il reconnaît qu'il n'y a plus aujourd'hui de différence entre les deux partis politiques au point de vue du principe de la protection; tous les deux en reconnaissent la nécessité; la seule différence existe dans le mode d'application et les Membres de l'Association des Manufacturiers sont précisément ceux auprès desquels on peut utilement s'inspirer pour le quantum des droits à établir.

L'hon Lomer Gouin, premier-ministre de Québec, répondant à M. Burland qui a porté la santé des législatures provinciales, promet son concours pour la création d'écoles industrielles et commerciales dont le pays a tant besoin, mais il lui faut la coopération des Chambres de Commerce et des diverses associations qui réclament ces écoles.

Il nous est impossible de donner ici même en un simple résumé, les traits saillants des divers discours.

Le Parlement fédéral entrera bientôt en session et peu de semaines après sera convoquée la Législature de Québec, nous suivrons de près la discussion des principaux points dont il a été parlé au banquet et qui devront faire l'objet d'une législation.

LE PROCHAIN TARIF

Nous n'avons pas la prétention de savoir quel sera le prochain tarif des droits de douane pour les marchandises d'importation. Nous doutons fort qu'en dehors des ministres quelqu'un sache réellement à quoi s'en tenir à ce sujet.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le commerce s'attend généralement à un relèvement des droits pour les marchandises importées des Etats-Unis et des autres pays étrangers, à l'exclusion de l'Angleterre qui continuerait à jouir d'un tarif de faveur. Mais encore, ce tarif de faveur devrait-il être modifié de manière à ne pas nuire à nos propres industries.

Tel est le sentiment des commerçants et, comme preuve de l'existence de ce sentiment, on nous dit qu'il s'est donné des contrats dans certaines branches de commerce pour de très fortes quantités de marchandises à livrer à une époque aussi éloignée que le mois d'octobre de 1907, ce qui expliquerait également l'augmentation constante de nos importations.